



MANUEL DE PRELEVEMENT

Code : ORG-PR-02

Version : V04

Date d'application : 28/04/2026

Page 1 sur 16

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION :

Ce manuel de prélèvement a été rédigé afin de rassembler le plus simplement et de la manière la plus exhaustive possible les instructions nécessaires et utiles à la réalisation des prélèvements, l'identification des échantillons, leur prétraitement et leur acheminement vers le laboratoire.

Il permet ainsi de répondre aux exigences réglementaires auxquelles sont soumis les laboratoires afin d'obtenir leur accréditation

2. DOCUMENTS DE REFERENCE :

- Guide de Bonne Pratique de Laboratoire
- Recommandations fournisseur BD : Bonne pratique de prélèvement
- Norme ISO 15189

3. PERSONNES CONCERNEES

- Préleveurs
- Prescripteurs
- Cliniques conventionnées
- Laboratoires de biologie médicale extérieure

4. PRESENTATION GENERALE DU LABORATOIRE

4.1. Les coordonnées et les horaires :

- Nom : Laboratoire Dr Messai Farah
- Adresse : Centre médicale hannibal-lac2 TUNIS
- Tél : 71 267 322 - Urgence : 58 051 755
- E-mail : labofarahmessai@gmail.com
- Heures d'ouverture :
 - ✓ Lundi au Vendredi : 7h00 – 19h00
 - ✓ Samedi : 7h00 – 17h00
 - ✓ Garde : en fonction du planning

Note : Le Laboratoire effectue également les prélèvements à domicile.

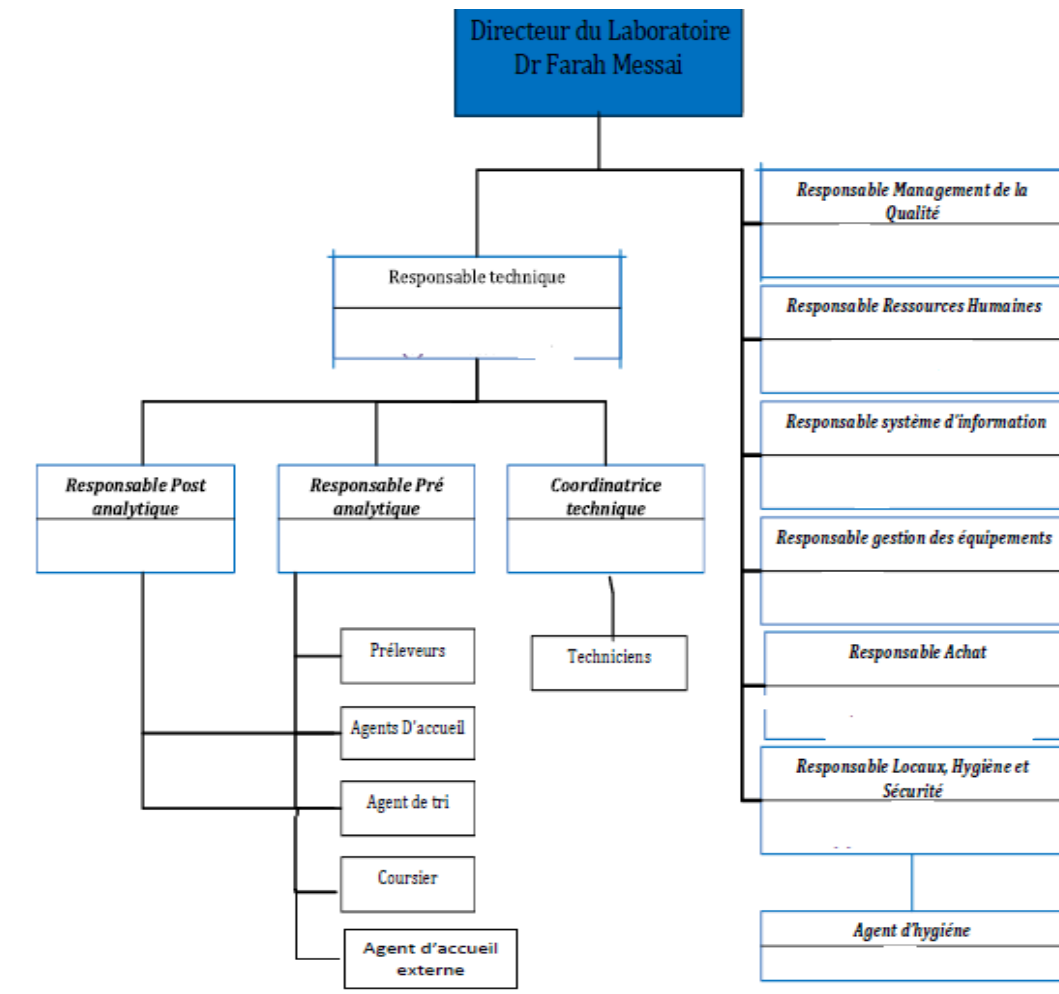
4.2. Activité technique :

Le laboratoire effectue des examens dans les domaines de la :

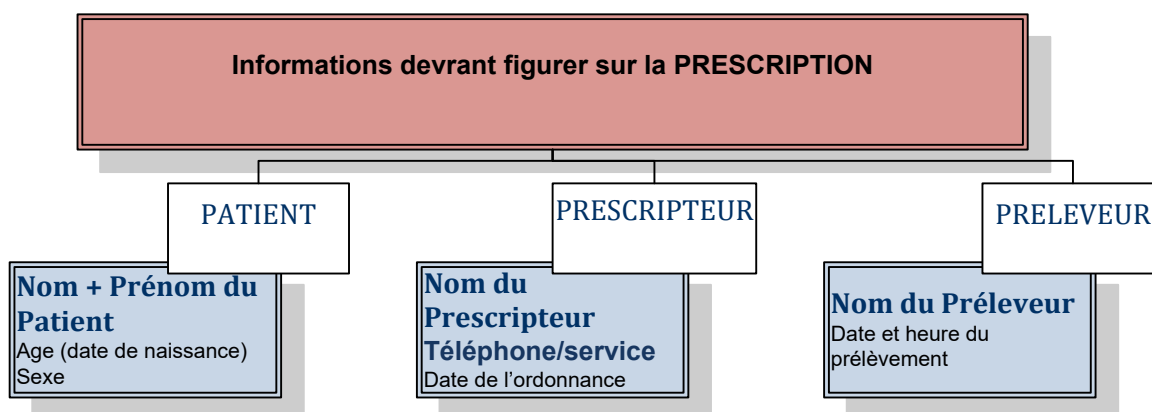
- Biochimie générale et Hématologie (Hématocytologie, Hémostase)
- Immunologie (auto-immunité, Allergologie)
- Microbiologie (sérologie, bactériologie, Parasitologie –Mycologie, Virologie,)
- Biologie de reproduction (spermologie).
- Biologie moléculaire



4.3. Organigramme fonctionnel du laboratoire :



5. INFORMATIONS RELATIVES A LA PRESCRIPTION





MANUEL DE PRELEVEMENT

Code : ORG-PR-02

Version : V04

Date d'application : 28/04/2026

Page 3 sur 16

6. MATERIELS NECESSAIRES AU PRELEVEMENT

6.1. Matériel pour prélèvements sanguins

Le laboratoire offre aux préleveurs des tubes sous vide, normaux et pédiatriques (Se référer à la liste des examens pour leur utilisation).



Vérifier la date de péremption des tubes de prélèvement avant utilisation.

Tube	Nature
	Nature : sang total, plasma Adjuvant : citrate de sodium , 0,129M
	Nature : sang total, sérum Adjuvant : activateur de coagulation / ou sans
	Nature : sang total, plasma Adjuvant : héparine de lithium
	Nature : sang total, plasma Adjuvant : anticoagulant EDTA
	Nature : sang total, plasma Adjuvant : Citrate de sodium

Divers matériel et accessoires sont aussi disponibles pour les prélèvements sanguins :

Barillet

- ✓ Aiguilles stériles à usage unique
- ✓ Garrot
- ✓ Coton
- ✓ Solution d'alcool à 70 %
- ✓ Portoirs de tubes
- ✓ Pansements adhésifs
- ✓ Liquide de décontamination en pompe
- ✓ Contenant biorisque pour aiguilles usagées
- ✓ Contenant biorisque pour matériel contaminé



MANUEL DE PRELEVEMENT





Code : ORG-PR-02

Version : V04

Date d'application : 28/04/2026

Page 4 sur 16

6.2. Matériel pour prélèvements bactériologiques

CONTENANT	SPECIFICATION	UTILISATION
	Pot en polypropylène stérile	Recueil des urines, de Sperme, des selles ou crachats
	Collecteur d'urine stérile Pédiatrique	Recueil des urines
	Flacons d'hémoculture : aérobie et anaérobie contenant un indicateur de la croissance bactérienne à température ambiante	Hémoculture
	Ecouvillon sec, tige plastique	Prélèvement vaginal, peau, plaie, gorge, oreille, narine

6.3. Autres Matériels

En fonction des prescriptions médicales, le matériel suivant est éventuellement utilisé :

- Lames pour Scotch test anal (recherche d'oxyure ...) ou cutané
- Matériel pour frottis cervico-vaginaux : spéculum à usage unique
- Matériel stérile pour prélèvement mycologique (pince, curette, ciseaux, compresses stériles).

7. PRELEVEMENTS

7.1. RECOMMANDATIONS GENERALES

7.1.1. Identitovigilance :

Le préleveur vérifie l'identité, l'ordonnance et les informations administratives du patient. Tous les échantillons à analyser sont identifiés en présence du patient, à l'aide des étiquettes d'identification imprimés par l'automate HEN.

7.1.2. Informations de prescriptions :

Tout prélèvement (interne ou externe) doit impérativement être accompagné d'une demande d'examen. Lorsqu'un patient se présente au laboratoire sans ordonnance, le biologiste le Conseille, et lui établit une demande d'examen (Feuille de prescription interne).

7.1.3. Respect des conditions de pré-prélèvement

Certains examens nécessitent des conditions particulières de prélèvement figurant dans l'**annexe 1**



MANUEL DE PRELEVEMENT

Code : ORG-PR-02

Version : V04

Date d'application : 28/04/2026

Page 5 sur 16

7.2. PRELEVEMENTS SANGUINS

Les différents types de tubes et l'ordre des tubes à respecter :

Tableau 1 : Ordre des tubes de prélèvement








1. Flacons hémoculture	2. Tube à bouchon bleu	3. Tube à bouchon rouge	4. Tube à bouchon vert	5. Tube à bouchon lavande ou rose	6. Tube à bouchon gris	7. Tube à bouchon noir
Flacon Aérobie & Anaérobie	Citrate de sodium	Tube sec, avec activateur de coagulation	Héparine de lithium	EDTA-K2	Fluorure de sodium	Citrate de sodium (VS)
						

Tableau 2 : Ordre des tubes de prélèvement en absence des examens d'hémostase












1. Tube à bouchon rouge	2. Tube à bouchon vert	3. Tube à bouchon lavande ou rose	4. Tube à bouchon gris	5. Tube à bouchon noir
Tube sec, sans activateur de coagulation	Héparine de lithium	EDTA-K2	Fluorure de sodium	Citrate de sodium (VS)
				

Tableau 3 : Ordre des tubes de prélèvement avec une purge (en présence des examens d'hémostase)

1. Tube à bouchon rouge	2. Tube à bouchon bleu	3. Tube à bouchon vert	4. Tube à bouchon lavande ou rose	5. Tube à bouchon gris	6. Tube à bouchon noir
Tube sec, Sans activateur de coagulation	Citrate de sodium	Héparine de lithium	EDTA-K2	Fluorure de sodium	Citrate de sodium (VS)
					

7.3. PRELEVEMENTS URINAIRES

Indiquer/considérer le type d'échantillon à recueillir en fonction de la prescription et des examens demandés.

Etiqueter un flacon à usage unique, le remettre au patient.

Expliquer au patient les modalités de recueil



MANUEL DE PRELEVEMNT

Code : ORG-PR-02

Version : V04

Date d'application : 28/04/2026

Page 6 sur 16

Diriger le patient vers les sanitaires patients si appliqué
En cas de prélèvement à domicile, expliquer au patient les modalités de collecte et les conditions de transport et de conservation selon examen prescrit.

Type d'échantillon	Etapes : Modalités de recueil	Point critique
Urines de 3 H (pour Compte d'Addis ou HLM)	<ul style="list-style-type: none">● Trois heures avant le lever habituel, le patient doit vider sa vessie dans les toilettes.● Boire un grand verre d'eau (250 mL),● Noter la date et l'heure sur le flacon fourni par le laboratoire● Se recoucher et rester allongé au repos et à jeun pendant 3 heures.● Après ces trois heures, vider la totalité de la vessie dans le flacon, noter l'heure sur le flacon● Fermer hermétiquement le flacon, et rapporter les urines au laboratoire dans les plus brefs délais.	✓ Le non-respect de la position allongée stricte pendant le repos de 3h est une cause d'erreur.
Urines de 24 H	<ul style="list-style-type: none">● Au réveil, vider la totalité de la vessie dans les toilettes● Noter la date et l'heure de début du recueil.● Pendant 24 heures, recueillir la totalité des urines dans le flacon jusqu'à l'heure indiquée au départ : tout au long de la journée, la nuit et l'urine du matin au réveil.● Si le flacon ne suffit pas, continuer le recueil dans une bouteille d'eau minérale vide.	✓ Pour le dosage du VMA et les métanéphrines, rappeler au patient de rester 48H sans consommer les aliments qui peuvent modifier le dosage (bananes, chocolat, tomates, thé, café, vanille,
Urines stériles 2ème jet (Pour ECBU) Ajouter ECBU sur sonde	<ul style="list-style-type: none">● Recueil dit « à la volée » ou « du milieu de jet »● Se laver soigneusement les mains.● Faire une toilette soignée grâce à la lingette imprégnée de solution antiseptique, ou nettoyage à l'eau et au savon si le recueil est fait à domicile.● Éliminer le 1er jet des urines du réveil dans les toilettes, puis recueil du jet suivant dans le flacon stérile en prenant soin de ne pas toucher le bord supérieur du récipient, et de ne pas inclure la fin du jet.● Refermer soigneusement et hermétiquement le flacon.● Lavage hygiénique des mains.	✓ Un traitement antibiotique en cours ou datant de moins de 5 jours faussera cet examen. Dans ce cas, si l'examen ne peut être reporté, il convient impérativement de le signaler au LBM afin que le biologiste soit informé pour interpréter les résultats.



MANUEL DE PRELEVEMENT

Code : ORG-PR-02

Version : V04

Date d'application : 28/04/2026

Page 7 sur 16

7.4. PRELEVEMENTS GYNECOLOGIQUES (Vaginal, urétral ...)

Prélèvement	Modalité	Conservation
Urétral	<p>Conditions :</p> <ul style="list-style-type: none">• Absence d'antibiothérapie• Le matin avant toute toilette ou au moins 2 heures après la dernière miction. <p>Matériel :</p> <p>2 écouvillons fins secs</p> <p>Prélèvement :</p> <ul style="list-style-type: none">• Introduire l'écouvillon à 2 cm dans le méat urétral si pas d'écoulement.• Fermer correctement et identifier les écouvillons (étiquette patient)	<p>Conservation au maximum :</p> <p>< 2 h à température ambiante</p>
Vulvaire	<p>Conditions :</p> <ul style="list-style-type: none">-La patiente devra éviter toute toilette intime le jour de l'examen gynécologique et arrêter le traitement local au minimum 3 jours avant.-Eviter le prélèvement pendant la période menstruelle-A distance de tout traitement d'antibiotique <p>Matériel :</p> <p>2 écouvillons fins stériles</p> <p>Prélèvement :</p> <ul style="list-style-type: none">- Couvrir la table gynécologique avec un drap d'examen- Installer la patiente en position gynécologique- Ecarter les grandes lèvres- Poser le bout de l'écouvillon stérile sur la vulve, faire quelques rotations afin de prélever les sécrétions- S'il y a des lésions inflammatoires, frotter dessus avec un autre écouvillon stérile.- Identifier les écouvillons avec l'étiquette des patients.	<p>Conservation au maximum :</p> <p>< 2 h à température ambiante</p>
Vaginal	<p>Conditions :</p> <ul style="list-style-type: none">- La patiente devra éviter toute toilette intime- Arrêt de traitement local ainsi que tout rapport dans les 3 jours précédant l'analyse.- Eviter le prélèvement pendant la période menstruelle	<p>Conservation au maximum :</p> <p>< 2 h à température ambiante</p>



MANUEL DE PRELEVEMENT

Code : ORG-PR-02

Version : V04

Date d'application : 28/04/2026

Page 8 sur 16

	<p>Matériel :</p> <p>2 écouvillons fins stériles</p> <p>Spéculum</p> <p>Prélèvement :</p> <ul style="list-style-type: none">- Couvrir la table gynécologique avec un drap d'examen.- Installer la patiente en position gynécologique.- Porter les gants.- Placer un spéculum stérile dans le vagin de sorte que le col de l'utérus soit visible.- A l'aide d'un écouvillon, prélever les sécrétions au niveau du cul de sac postérieur.- Nettoyer l'exocol avec un second écouvillon qui sera ensuite éliminé.- Avec un nouvel écouvillon prélever au niveau de l'endocol en faisant de petites rotations à 360 degrés.- Retirer le spéculum. .- Identifier l'écouvillon (étiquette de paillasse). <p>NB : Si PCR est demandé on ajoute 2 autres écouvillons endocol</p>	
--	---	--

7.5. PRELEVEMENTS MYCOLOGIQUES

Prélèvement	Modalité	Conservation
Mycologique	<p>Condition :</p> <p>Arrêt de tout traitement antifongique au moins depuis 1 mois</p> <p>Matériel :</p> <p>Boîte de Pétri stérile/ Lame de bistouri stérile /Grattoir</p> <p>Prélèvement :</p> <ul style="list-style-type: none">-Ongles : Gratter l'ongle à l'aide d'une lame de bistouri et recueillir les fragments d'ongle dans une boîte de pétri stérile.- Phanères : Gratter les lésions pour recueillir les squames dans une boîte de pétri stérile.-Cheveux : Prélever les cheveux sur la plaque d'alopecie, à l'aide d'une pince à épiler.	Conserver le prélèvement à T° ambiante



MANUEL DE PRELEVEMENT

Code : ORG-PR-02

Version : V04

Date d'application : 28/04/2026

Page 9 sur 16

7.6. PRELEVEMENTS NASO-PHARYNGES

Prélèvement	Modalité	Conservation
PCR sur écouvillon naso-pharyngé	<ul style="list-style-type: none">-Hygiène des mains par friction hydro alcoolique-Port d'équipement de Protection Individuelle pour l'opérateur (masque FFP2, gants à usage unique, lunettes de protection)- Demander au patient de rester assis, dos contre le dossier du siège, inclinaison de la tête en arrière- Introduire l'écouvillon dans une narine (si nez sec, tremper l'écouvillon au préalable dans le milieu de transport). Ne pas rester en bordure de la narine, aller le plus loin possible dans la fosse nasale vers le naso-pharynx (la longueur de l'écouvillon à insérer est la moitié de la distance entre l'apex nasal et le lobe de l'oreille- Laisser l'écouvillon dans la narine pendant 15 s-Par 3 – 5 mouvements de rotation, frotter la tête de l'écouvillon sur les parois du nez de façon à détacher le plus possible de cellules épithéliales (ressenti désagréable)-Avec le même écouvillon, refaire le même geste dans l'autre narine, puis le décharger dans le milieu de transport- Briser la tige de l'écouvillon au niveau de la rainure en appuyant la tige sur le bord du tube. Éloigner le tube de son visage.-Fermer hermétiquement le bouchon du tube de transport –-Identifier le prélèvement	Conservation au maximum : < 2 h à température ambiante

7.7. RECUEIL DE SPERME

Prélèvement	Modalité	Conservation
Spermogramme	<p>Conditions :</p> <ul style="list-style-type: none">-Prélèvement après 3 jours d'abstinence sexuelle. <p>Matériel :</p> <p>Flacon stérile de 50 mL.</p> <p>Prélèvement :</p> <ul style="list-style-type: none">-Désinfecter les mains.- Désinfecter le gland.- Recueillir la totalité de l'éjaculat dans le flacon stérile.- Noter l'heure et la date.	Le prélèvement est effectué au centre de prélèvement et est acheminé immédiatement en 37°C



7.8. HGPO (HGPO classique)

LE PATIENT DOIT ETRE A JEUN DEPUIS LA VEILLE (jeûne minimum de 8 h)

- Réaliser un prélèvement veineux (glycémie à jeun = T0)
- Dissoudre 75g de glucose dans de l'eau.
- Prise en une seule fois, le plus rapidement possible
- 1 heure après absorption du glucose, réaliser un prélèvement veineux (glycémie = T1)
- 2 heures après l'absorption du glucose, réaliser un prélèvement veineux (glycémie = T2)

ATTENTION : Bien identifier les temps sur les prélèvements

7.9 PRISE EN CHARGE DES DEMANDES D'EXAMENS EN URGENCE

Les demandes urgentes signalées :

- par le préleveur et identifiés par une étiquette fluorescente sur les tubes (prélèvements externes),
- par le prescripteur par appel téléphonique ou en mentionnant sur l'ordonnance
- ou par le patient lui-même,

Sont reçues et enregistrées en priorité par l'agent d'accueil. Une notification de l'urgence est signalée dans le logiciel SysLab.

L'agent d'accueil transmet le dossier du patient au préleveur qui prend en charge le patient en priorité.

Les prélèvements étiquetés et accompagnés du dossier correspondant sont remis IMMEDIATEMENT en mains propres à l'agent de vérification & tri, qui vérifie la conformité des prélèvements et des dossiers

Les tubes sont mis sur un **portoir identifié « urgences »**, puis mis immédiatement à Centrifuger, si nécessaire. L'agent de poste de tri répartit / dispatche les tubes sans délais.

Le technicien procède au chargement immédiat sur l'automate concerné, en utilisant les positions de chargement d'échantillons urgents disponibles sur les automates.

Les résultats urgents sont communiqués en urgence au prescripteur par téléphone et/ou par email avec respect des délais selon la liste des examens urgents. **Voir** liste des examens urgents « LIS-PR-03)

Annexe 2



MANUEL DE PRELEVEMENT

Code : ORG-PR-02

Version : V04

Date d'application : 28/04/2026

Page 11 sur 16

8. CONDUITE A TENIR EN CAS D'UN MALAISE D'UN PATIENT

Conduite à tenir en cas d'un malaise

Dans le cas d'un choc vagal :

Dans le cas d'un choc vagal :

➤ Prévenir biologiste /Responsable

- 1- Retirer le garrot
- 2- Rassurer le patient
- 3- Allonger le patient pour éviter la chute
- 4- Soulever les jambes du patient afin de favoriser le retour sanguin vers le cœur
- 5- Attendre 5 à 10 minutes avant de se relever doucement.

Dans le cas d'une hypoglycémie et non diabétique (Signes : Sueurs froides, pâleur, tremblements, sensations de faiblesse) lui donner de l'eau sucrée

9. TRANSPORT DES PRELEVEMENTS (Voir instruction)

Le transport des prélèvements est réalisé en respectant les modalités de transport, de manutention et de conservation des prélèvements, de manière à pouvoir garantir la confidentialité, l'intégrité des prélèvements et la sécurité des personnes.

10. CRITERES D'ACCEPTATION ET DE REJET DES PRELEVEMENTS

ANNEXES 3 (LIS-PR-05 Liste des critères d'acceptation et de rejet & action recommandée)

ANNEXE1 : LISTE DES CONDITIONS PHYSIOLOGIQUES DE PRE-PRELEVEMENT :

I- Liste des examens à jeun* & autres conditions particulières

*A jeun signifie n'avoir consommé ni liquide, ni solide depuis **8 à 12 heures** (café, alcool, tabac y compris)

Date de mise à jour : 28/04/2026

Paramètre	Condition de jeune			Autres conditions particulières
	Stricte	Préférable	Non	
Prolactine	10 à 12h			<ul style="list-style-type: none">✓ Prélèvement après 20 min de repos✓ Prélèvement de préférence entre 8h et 12h chez un sujet reposé et non stressé✓ Prélèvement en début de cycle
Bilan lipidique : Cholestérol, HDL, LDL, Triglycérides, Apolipoprotéine Apo A et Apo B	12h			



MANUEL DE PRELEVEMENT

Code : ORG-PR-02

Version : V04

Date d'application : 28/04/2026

Page 12 sur 16

Glycémie	8h			✓ Respecter le régime alimentaire habituel
Bilan ferrique		X		✓ Prélèvement le matin
Médicament			X	✓ Prélèvement juste avant la nouvelle prise médicamenteuse
Cortisol - ACTH			X	✓ Prélèvement le matin à 8h
FT3, FT4 & TSH			X	✓ Prélèvement toujours à la même heure par rapport au prélèvement initial
FSH & LH			X	✓ Prélèvement en début de cycle
CPK			X	✓ Prélèvement après un repos de 30 minutes
Breath test	12H			✓ Il faut éviter les produits tels que la viande, le poisson et les champignons ✓ Il est nécessaire d'éviter l'alcool fort et les légumineuses pendant 3 jours avant le test.
Bilan de thrombophilie			X	✓ Protéine C et S : 1mois d'arrêt des AVK ✓ AT3 et ACC : 3 semaines d'arrêt d'héparine
ASLO	10 à 12h			

II- Liste des examens nécessitant des renseignements cliniques :

Le tableau suivant présente les renseignements complémentaires (cliniques ou thérapeutiques) nécessaires pour une interprétation correcte des résultats d'examens.

Examens	Renseignements cliniques
Bilan thyroïdien	Pathologie (hypothyroïdie, hyperthyroïdie...) et Traitement en cours
HCG	Diagnostic grossesse, Degré d'urgence, date des dernières règles
FSH-LH-prolactine	Période du cycle, DDR, grossesse
Marqueurs tumoraux (PSA et autres)	Diagnostic ou suivi thérapeutique
Urines 24h	Demander la diurèse
Clairance à la créatinine	Demander pathologies rénales, HTA, Diabète, antécédent créatinine
Bilan thrombophilie- Bilan d'hémostase	Traitement anticoagulant en cours



MANUEL DE PRELEVEMENT

Code : ORG-PR-02

Version : V04

Date d'application : 28/04/2026

Page 13 sur 16

Médicament	Indication, posologie, dernière prise
Toxoplasmose et rubéole	Grossesse – adénopathie
Trisomie 21	DDR – Echographie Médecin - Poids – Alcool - Tabac
Spermogramme	Prélèvement après 3 jours d'abstinence sexuelle.
Breath test	Date d'arrêt du traitement antibiotique, IPP et pansement gastrique
ECBU	Traitement antibiotique

Annexe 2 : liste des examens urgents « LIS-PR-03)

Examens urgents	Délais de rendu des résultats *	Valeur seuil
Ionogramme sanguin : sodium (Na ⁺)	1 heure et 30 minutes	<129 mmol/L
		>150 mmol/L
Ionogramme sanguin : potassium (k ⁺)		< 3 mmol/L
		>5.5 mmol/L
Ionogramme sanguin : chlore (cl ⁻)		<80 mmol/L >110 mmol/L
		Créatinine
Calcémie		<83 mg/L
		>103mg/L
Glycémie		<0.6 g/L
		>2g/L à jeun
Bilirubine	>50mg/L (nouveau-né)	
Hémoglobine	<8.5g/dL >17g/dL	
Plaquettes	Thrombopénie <100 000/mm ³	
Troponine HS	>10 ng/L	
D-Dimères	>1000 mg/L	
PRO-BNP NT	>500 pg/mL	



MANUEL DE PRELEVEMNT

Code : ORG-PR-02

Version : V04

Date d'application : 28/04/2026

Page 14 sur 16

Créatine kinase (ck)	1 heure et 30 minutes	> 500
Lactate déshydrogénase (LDH)	1 heure et 30 minutes	>500

*Délai : délai estimé depuis le prélèvement jusqu'à la validation finale

* Pour les bilans provenant de la clinique le délai est défini de 2H 15min

Aspartate aminotransférase (ASAT)+aminotransférase (ALAT)	1 heure et 30 minutes	>100U/L
LIPASE	1 heure et 30 minutes	>100U/L
C-réactive (CRP)	1 heure	>150 mg/L
Procalcitonine (PCT)	1 heure et 30 minutes	>10
Thyréostimuline (TSH)	1 heure et 30 minutes	Toute valeur en dehors de l'intervalle
TP INR	1 heure et 30 minutes	< 70
Fibrinogène	1 heure et 30 minutes	>5
(TCA)	1 heure et 30 minutes	>40
LCR	1 heure et 30 minutes	Toute valeur pathologique

*Délai : délai estimé depuis le prélèvement jusqu'à la validation finale

* Pour les bilans provenant de la clinique le délai est défini de 2H 15min

❖ **Ces valeurs d'alerte sont données à titre indicatif.**

Toute valeur en discordance avec les renseignements cliniques et/ou les antécédents est considérée comme valeur d'alerte (Sauf contexte le justifiant)



MANUEL DE PRELEVEMNT

Code : ORG-PR-02

Version : V04

Date d'application : 28/04/2026

Page 15 sur 16

ANNEXES 3 (LIS-PR-05 Liste des critères d'acceptation et de rejet & action recommandée)

	Non-conformités*	Actions recommandées
Identification du patient sur l'échantillon et/ou la prescription	Absence de l'identification du patient sur le tube (Nom, Prénom)	**Refuser la prescription et le prélèvement en attente d'accord du biologiste **avec dérogation biologiste
	Non-concordance entre l'identification de la feuille de prescription et celle du ou (des) prélèvements(s)	**Refuser la prescription et le prélèvement et demander un nouveau prélèvement **avec dérogation biologiste
	Absence de la date de naissance	Accepter et demander ces informations
	Absence de l'heure de prélèvement	
	Absence / fausse identification du sexe de patient.	
	Absence de l'heure du résultat.	
	Absence du nom du préleveur.	
Absence de prescription / feuille de prescription		
Prescription	Prescription incohérente avec le nombre ou la nature des tubes reçus	Accepter et informer le personnel concerné et demander de ramener le tube manquant
	Absence de la signature du préleveur/Biologiste	Accepter et demander ces informations
	Absence de renseignements cliniques	
	Erreur de saisie du code SysLab	
	Examen oublié / non coché sur la demande	
	Faux correspondant / matricule / numéro de chambre.	
	Absence d'identification du prescripteur	
Echantillon	Anticoagulant inadéquat	**Refuser le prélèvement et demander un nouveau prélèvement **avec dérogation biologiste
	Échantillon en quantité insuffisante	
	Échantillon coagulé / hémolysé.	
	Prélèvement réalisé à un horaire inapproprié avec l'analyse prescrite	
	Erreur d'étiquetage du tube primaire au laboratoire.	
	Echantillon cassé ou renversé au laboratoire	
	Tube manquant	Accepter et informer le personnel concerné pour corriger ses pratiques



MANUEL DE PRELEVEMENT

Code : ORG-PR-02

Version : V04

Date d'application : 28/04/2026

Page 16 sur 16

	Nature de l'échantillon non déterminée	Accepter et demander ces informations
Transport du prélèvement	- Non-respect des conditions de transport - Perte de l'échantillon au cours du transport	**Refuser le prélèvement et demander un nouveau prélèvement **avec dérogation biologiste

***Toutes les non-conformités relevées ainsi que les actions mises en œuvre sont enregistrées dans le Registre de non conformités et Travaux non conforme PR « FOR-PR-02».**

**** Tenir compte du caractère irremplaçable de l'échantillon**

11. HYGIENE ET SECURITE

11.1 Elimination des déchets

Lors des activités de prélèvement, tous les déchets générés (aiguilles, seringues, cotons souillés, gants, tubes usagés, etc.) doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur et aux exigences de la norme ISO 15189.

- Les déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) sont immédiatement placés dans des contenants homologués, rigides, étanches, à usage unique et clairement étiquetés.
- Les déchets non infectieux (papier, plastique, etc.) sont éliminés dans les filières adaptées.

Le personnel est tenu de respecter les procédures en vigueur, notamment en matière d'hygiène, de sécurité et de traçabilité, afin de prévenir tout risque de contamination ou d'accident.

11.2 ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG (A.E.S)

Garantir une réaction rapide et adaptée en cas d'Accident d'Exposition au Sang pour protéger la santé du personnel (techniciens, biologistes, agents de nettoyage, etc.) et limiter les risques infectieux.

1. Gestes immédiats :

- Piqûre ou blessure cutanée accidentelle ou contact sur peau lésée
 - Nettoyer abondamment la plaie à l'eau et au savon doux
 - Rincer abondamment
 - Sécher
 - Appliquer l'antiseptique, par trempage de la zone lésée (si impossible, appliquer un pansement imbibé de produit antiseptique au moins 5 min) avec au choix : Soluté de Dakin Cooper stabilisé ou eau de javel à 12° diluée au 1/10 ou Polyvidone iodée solution dermique pure ou Alcool à 70°)
- Projection oculaire avec du sang ou un liquide biologique
 - Rincer l'œil abondamment sous l'eau (ou avec du sérum physiologique) durant 5 à 10 minutes
- Consultation d'un médecin référent
 - Informer le biologiste qui contactera le médecin de travail.